

Walheim

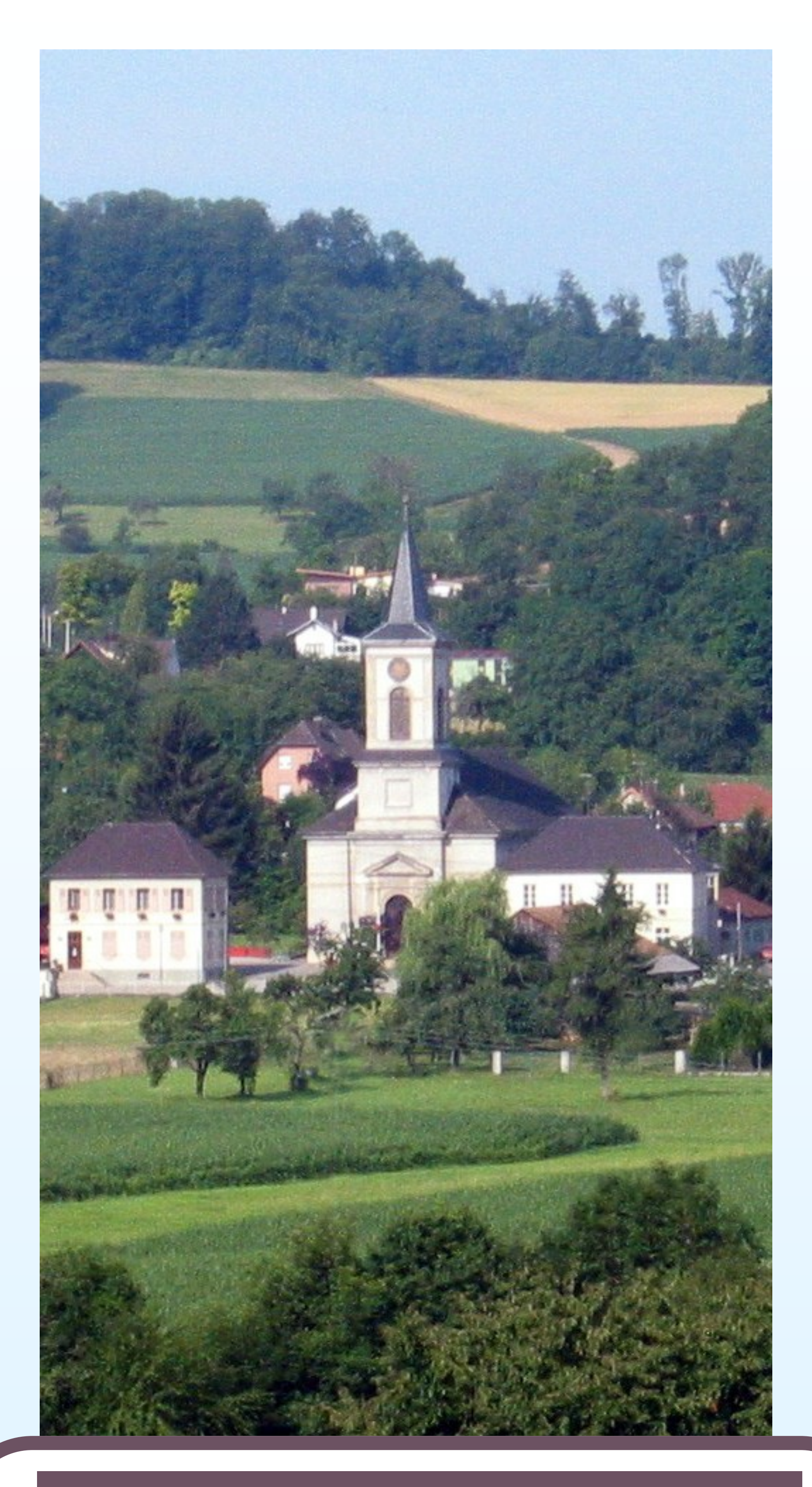
Décembre 2012—N° 32

l'écu d'argent

Dans ce numéro

Les travaux de rénovation pour la nouvelle mairie

La vie du village : les écoles, les associations, la brigade verte



La présentation officielle des voeux aura lieu le 18 janvier 2013 à 19 h à la Salle Polyvalente. Vous êtes tous cordialement invités au verre de l'amitié.

Madame le Maire et le Conseil Municipal vous invitent le 1er janvier à 17 h autour d'un vin chaud sur la Place de l'Eglise pour débuter ensemble la nouvelle année dans la convivialité.

Mairie de Walheim
Téléphone
03 89 40 98 42
Télécopie
03 89 08 86 18
mairie.walheim@wanadoo.fr

OUVERTURE DU SECRETARIAT

Mardi
9 h à 12 h / 15 h à 17 h

Mercredi
9 h à 12 h

Jeudi
15 h à 19 h

Vendredi
15 h à 17 h

PERMANENCE DU MAIRE :
Mardi de 18 h à 19 h
(sur rendez-vous)

LISTE ELECTORALE

L'inscription est obligatoire pour pouvoir voter.

Toute personne en âge de voter et désirant s'inscrire sur la liste électorale, *doit en faire la demande à la mairie de son domicile,* en présentant la Carte Nationale d'Identité.

Une permanence sera ouverte à la mairie le **31 /12/2012 de 9 heures à 11 heures.**

Si vous avez élu domicile à Walheim en cours d'année , pensez à effectuer cette démarche!

Conception et réalisation :

Danièle et Denis Martin

Avec le concours de Chrysanthe Camilo, du Conseil Municipal, et du Secrétariat de Walheim

Imprimé pour la Mairie de Walheim
Décembre 2012

Merci à nos annonceurs

Parole donnée, promesse tenue



Comme le temps passe vite, la fin de cette année 2012 est déjà toute proche et le rituel des fêtes de Noël et de la Nouvelle Année qui se profile remplit nos cœurs de joie et de bonheur.

C'est avec un très grand plaisir que je vous retrouve dans ce bulletin municipal de fin d'année. Même si je rencontre beaucoup d'entre vous au courant de l'année, c'est avec un plaisir non dissimulé que je reprends la plume pour me faire l'écho du Conseil, j'ai toujours tant de choses à vous dire, ou plutôt à vous écrire.

Je disais que le temps passe vite et comme moi sans doute, avez-vous aujourd'hui l'impression que les choses se sont accélérées, que tout va plus vite. Ceci n'est pas seulement dû au fait que nous vieillissons et qu'en vieillissant le temps s'accélère, c'est aussi en grande partie dû à la révolution informatique, à l'avènement des nouvelles technologies de communication qui ont révolutionné notre vie et nos comportements. Nous sommes dans l'immédiateté. Tout va de plus en plus vite et pourtant rien ne change, nous restons fidèles à nos coutumes et plus particulièrement au temps de Noël et des Vœux.

Chaque nouvelle année commence avec son cortège de souhaits, tant individuels que collectifs. C'est le moment des résolutions : de bonne conduite, d'abandon de certaines pratiques, d'adoption de méthodes de travail plus efficaces, de comportements plus amicaux etc…

Ces vœux de mieux être dans un monde crispé et en crise, je souhaite qu'ils ne soient pas des vœux pieux, même si nous le savons tous, cette année aura ses malheurs et ses vicissitudes.

Mes préoccupations de Maire au quotidien sont de veiller à une avancée individuelle de chacun d'entre vous, mais aussi de faire en sorte que notre commune continue à s'affirmer dans le présent et se projette toujours et encore dans l'avenir.

Ce qui importe pour moi, c'est, en fin d'année, la satisfaction d'avoir bien rempli mon contrat, d'avoir contribué au bien-être des siens en tant qu'individu, à celui de la collectivité en tant qu'élu(e) ou responsable associatif, d'avoir apporté ma pierre à l'édifice collectif dans un souci de solidarité et de progrès. C'est en tous les cas, dans cet esprit que votre Conseil Municipal et le Personnel Communal ont poursuivi leur travail en 2012.

Notre ambition est toujours la même « Assurer le développement de la commune et servir ses habitants en toute sérénité ». Ainsi construisons ensemble notre Commune et dessinons jour après jour, avec Enthousiasme, Audace et Détermination, le territoire de Walheim de demain.

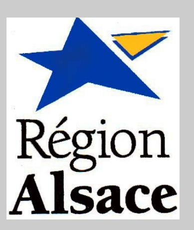
Enfin, en cette fin d'année, je tiens à vous souhaiter de très bonne fêtes, en formant le vœu qu'elles vous permettent de vous rassembler autour de valeurs simples mais pourtant fondamentales : le partage, l'attention portée aux autres…L'important, ce n'est pas le cadeau que l'on offre ou reçoit, mais les personnes avec qui l'on partage ces moments privilégiés. Profitons donc de cette période pour vivre de beaux moments ensemble.

Que cette fin d'année soit joyeuse pour vous toutes et tous et que 2013 vous garde en bonne Santé et vous apporte Joie et Bonheur, ainsi qu'à tous ceux que vous aimez.

Votre Maire et Vice Présidente du Conseil Régional d'Alsace

Congrès d'Alsace : Vers une Nouvelle Collectivité :

La Collectivité Territoriale d'Alsace



Unité, efficacité et proximité pour l'Alsace

Les trois assemblées régionale et départementales (122 Elus) se sont réunies en Congrès à la Maison de la Région à Strasbourg le 24 novembre 2012 afin d'approuver les orientations et le lancement du processus de création de la Collectivité Territoriale d'Alsace.

Convoqués en Congrès, les Elus des deux Conseils Généraux et du Conseil Régional ont adopté, à une très large majorité de 108 voix pour, 9 abstentions et 5 voix contre, la résolution « Vers une nouvelle collectivité : La Collectivité Territoriale d'Alsace ».

Un des principaux objectifs de ce rapprochement des trois grandes collectivités alsaciennes réside dans une simplification des procédures pour les partenaires et usagers qui pourront disposer d'un interlocuteur unique disposant de l'ensemble des compétences nécessaires pour répondre à ses attentes.

Il appartiendra aux Alsaciennes et aux Alsaciens qui seront consultés le 7 avril 2013, de se prononcer sur le projet et d'approuver la nouvelle organisation institutionnelle alsacienne.
La question qui leur sera posée lors de ce référendum est la suivante :

« Approuvez-vous le projet de création, en Alsace, d'une Collectivité Territoriale d'Alsace, par fusion du Conseil Régional d'Alsace, du Conseil Général du Bas-Rhin et du Conseil Général du Haut-Rhin ? »

Vous pouvez consulter la documentation sur le site : www.region-alsace.eu
Résolution « Vers une nouvelle collectivité : La collectivité territoriale d'Alsace
Rapport « Vers une nouvelle collectivité : La collectivité territoriale d'Alsace »



Modification du PLU

Le plan local d'urbanisme a été modifié le 15 décembre 2011. Vous trouverez ci-dessous un extrait de la délibération du Conseil de la Communauté de Communes du Secteur d'Illfurth :

« Concernant la recommandation 1 *de prendre en compte la modification des limites d'éloignement du site N de Walheim, il convient de rappeler que lors de la concertation préalable au montage du dossier de modification, les exploitants de l'EARL de WALHEIM s'étaient déclarés favorable au maintien du périmètre d'isolement de 100 mètres, compte tenu de l'absence de demande concernant les terrains impactés par le périmètre d'isolement.*

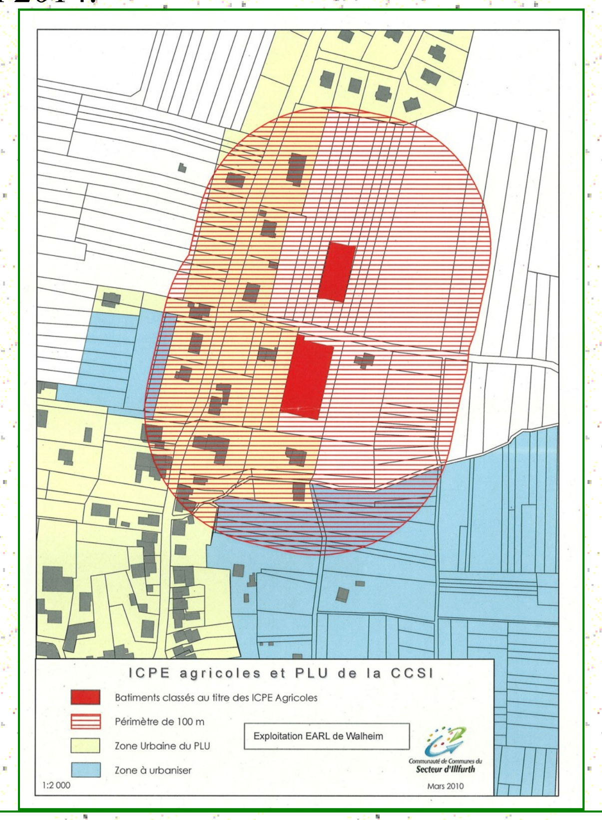
Au cours de l'enquête publique, une demande de réduction partielle du périmètre a été présentée par des riverains et soutenue par les exploitants. Suite à la recommandation du Commissaire Enquêteur, les exploitants de l'EARL de Walheim ont été reçus au siège de la Communauté de Communes pour recueillir leur avis en date du 29 novembre 2011. Un délai de réflexion leur a été accordé pour qu'ils fassent savoir s'ils étaient favorables à une réduction du périmètre d'isolement. Sans réaction de leur part au terme du délai de réflexion, ***il est proposé de maintenir le périmètre de 100 mètres autour de l'EARL de Walheim***

Monsieur Michel PFLIEGER regrette que les discussions récentes avec la Communauté de Communes et les arguments avancés aient quelque peu « refroidi » les exploitants de l'EARL de Walheim, ce qui explique leur refus. Monsieur Michel WILLEMANN, qui a assisté à la réunion avec ces derniers, réfute cette explication : ces exploitants ne voulaient réduire le périmètre que pour une seule parcelle, ce qui est contraire au code de l'urbanisme. En cas d'acceptation de cette demande, tout recours contre la présente procédure de modification du PLU aurait abouti à son annulation. Aucune pression quelconque n'a été exercée sur ces exploitants (…)

Le Conseil, par 32 voix POUR et 4 voix CONTRE (Madame Camilo, Messieurs PFLIEGER, PIEDRAS et KAYSER) décide d'approuver la modification du Plan Local d'Urbanisme telle qu'il lui a été présenté.

Il décide de ne pas suivre la recommandation du Commissaire Enquêteur portant sur la modification du périmètre autour de l'EARL de Walheim »

Des erreurs matérielles ont encore été constatées par quelques propriétaires. Nous les invitons à se manifester auprès du commissaire-enquêteur lors de la prochaine révision qui devrait avoir lieu en 2014.



Une nouvelle mairie à l'horizon 2014

**Le projet de rénover l'ancien presbytère répond au besoin d'y installer une nouvelle mairie.
Il faut en effet libérer les locaux actuels pour accueillir la classe élémentaire, actuellement hébergée à Tagolsheim.**





Ce projet, dessiné par le cabinet d'architecture Legros-Coiffier, suivi par le bureau d'études Etibat permettra de valoriser un élément fondamental du patrimoine communal. Cette bâtisse datée de 1769, ancienne maison du bailli de Reinach révèle un sous -sol voûté admirable qui deviendra une salle des mariages et d'animation culturelle.

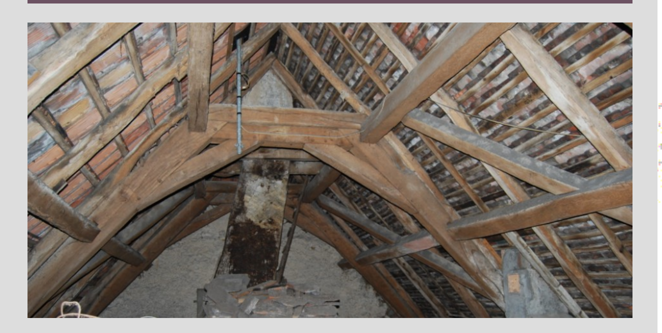
L'ensemble de l'opération devra répondre aux exigences règlementaires de sécurité et d'accessibilité. Le bâtiment existant est conservé, l'extension se développe sur le pignon ouest sur quatre étages desservis par un ascenseur.

Ces différents niveaux sont traités en toiture terrasse et s'épaulent les uns les autres. Seule, la colonne d'ascenseur est couverte par une toiture cintrée en zinc. Cette extension n'altère pas l'architecture de ce pignon, en restant en retrait par rapport aux volumes initiaux.

Le bâtiment répondra aux normes BBC, l'étude préalable ayant été financée à 80% par la Région Alsace. Les travaux résultant de cette qualification pourront, eux aussi, être subventionnés.



La cave voûtée et la belle charpente des combles



Les façades seront traitées par un enduit beige, les encadrements de fenêtres marqués dans une teinte plus accentuée. Les menuiseries, d'un seul ouvrant, seront réalisées en PVC blanc, d'autres plus conséquentes, en alu laqué blanc. Les volets battants seront supprimés. La toiture sera remise à neuf en tuiles mécaniques de terre cuite. L'extension sera habillée dans des tons de beige et de violine, la gaine d'ascenseur couverte de ventelles métalliques dans un ton de gris soutenu.

L'aménagement du terrain permettra de préserver la cour d'entrée actuelle en délimitant quelques places de parking. D'autres places seront également crées à l'arrière du bâtiment.

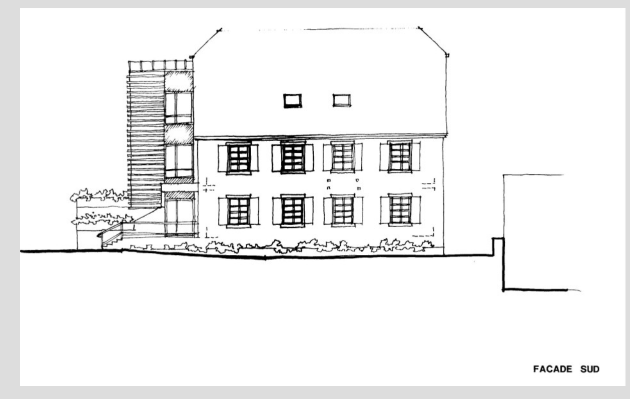
L'agencement d'une placette s'inscrit dans une démarche de traitement paysager des surfaces disponibles en sauvegardant une belle partie du verger.





La photo ci-dessus montre ce pignon ouest en l'état actuel avant le début des travaux. Le jardin sera réaménagé en préservant les arbres du verger.
Les maquettes ci-dessous représentent la façade arrière et le pignon ouest sur lequel viendra se greffer l'extension et l'ascenseur. (cabinet d'architecture Legros-Coiffier)





Acquisition de la maison Seitz

La commune vient de décider l'acquisition de la maison Seitz. Ce bâtiment situé à l'entrée du village en face de la zone artisanale a été mis en vente récemment.
Après mûre réflexion, compte tenu de l'emplacement et des fonctionnalités potentielles, le Conseil municipal a donné son accord en vue de cet achat.
Le bâtiment propose à ce jour 3 zones,
Un appartement de 150 m2 qu'il convient de redécorer et qui pourrait être loué à un particulier.
Un espace occupé autrefois par la société Xenium qui pourrait servir à un artisan ou à des bureaux.
Un grand garage qui intéresse tout spécialement la commune.

En effet, l'atelier municipal, rue du stade, s'il a permis aux agents de travailler dans des conditions décentes, ne permet pas, du fait de sa surface de regrouper sur un même site, tout le matériel qui reste encore dispersé.
A ce jour, le garage de l'école, la grange du presbytère et la petite annexe derrière la mairie servent encore d'entrepôt.
Cet endroit permettrait donc de définir une zone commune de stockage et de garage. Le transfert de l'atelier municipal pourrait aussi être programmé. Le terrain de 24 ares entourant l'immeuble est très bien situé.
L'emprunt nécessaire à cette acquisition devrait être couvert par le montant des loyers encaissés.
Pour les locaux laissés libres rue du Stade, plusieurs pistes de réflexion se dessinent : local de réunion ou de travail.







La rue des Vergers en question

Après la réfection de la plupart des voies communales, deux rues du village n'ont pas encore été réaménagées. Il s'agit de la rue de la Forêt et de la rue des Vergers.
La rénovation de la rue de la Forêt sera effective probablement en 2014.
En ce qui concerne la rue des Vergers, nulle volonté délibérée de la municipalité de négliger son entretien. Cette rue en mauvais état dessert de nombreux riverains qui, comme leurs autres concitoyens ont le droit d'accéder à leur propriété, via une route en bon état.
Cette situation résulte de la dégradation de la chaussée engendrée par le trafic de camions appartenant à une société qui a déversé, en toute illégalité et pendant de nombreuses années, des déchets de toute nature sur la colline surplombant ces habitations.
Les différents constats des instances départementales et préfectorales ont abouti à la cessation de cette activité.
La commune a demandé réparation du préjudice subi , en exigeant le traitement du site et la remise en état de la voirie endommagée.
Cette affaire a été portée devant le procureur et est, à ce jour, en cours de résolution.
De ce fait, la commune ne peut engager de travaux , avant de connaître le résultat des délibérations.

Aménagement du local « brigade verte »





La Brigade verte de Walheim a activement participé à la remise en état de son futur local.

De gros travaux de démolition en préalable avec l'arrachage de planchers, cloisons et plafonds très dégradés. A la cave, il a été nécessaire de couler une dalle. Cet endroit deviendra à terme un vestiaire. Au rez–de -chaussée, les travaux de sanitaire et de chauffage ont été assurés par des entreprises ainsi que la réouverture d'une porte donnant sur la rue. Un mur anti humidité a également été construit . Reste encore à mettre en place les cloisons, les planchers et les enduits de finition. Après quoi, la Brigade verte quittera ses locaux provisoires pour s'installer définitivement rue de la Gare.



Gros travaux à l'étage, appelé à terme à devenir un logement de fonction mis à disposition par la commune.

L'équipe municipale s'est mobilisée quelques weekends pour démolir là aussi les planchers et les plafonds, débarrasser le grenier et démonter la cuisine.

Des tonnes de gravats évacués dans une poussière impressionnante!

Les travaux sont toujours en cours et nécessiteront encore quelques mois de patience.



Des rues dégradées par les passages intempestifs et répétés des camions de chantier





l'Effraie des clochers

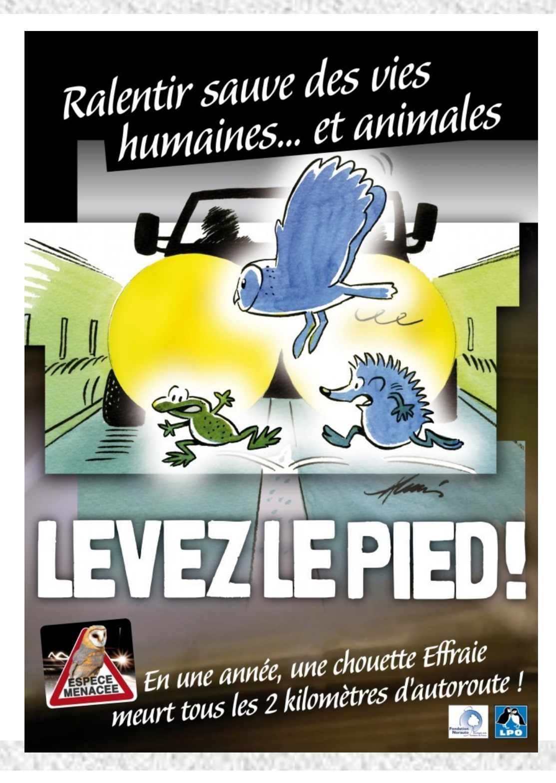
En déclin régulier depuis les années 1970, et à la base de nombreuses légendes et histoires relatives à ses chuintements, ses cris stridents, son vol fantomatique, et à sa fâcheuse habitude d'occuper les églises et les cimetières, **l'Effraie des clochers** ou « Dame blanche » bénéficie enfin depuis cette année d'un plan de sauvegarde national.

Véritable alliée des agriculteurs et des jardiniers en raison de son appétit vorace pour les petits mammifères (environ 5000 rongeurs consommés par un couple et ses petits en une année), l'Effraie des clochers reste pourtant toujours autant menacée.

Bien souvent liées à des activités humaines, voici quelques menaces :

- Manques de sites de nidification (fermeture ou engrillagement des bâtiments, des clochers)
- Collisions routières et ferroviaires
- Percussions avec les lignes ou clôtures électriques
- Tirs au fusil de chasse
- Empoisonnements

Pour mémoire : 9 Effraies sur 10 n'atteignent pas leur deuxième anniversaire et rares sont les oiseaux qui dépassent les 5 ans.
Depuis la mi-mars 2012, nous avons pu observer ce rapace dans votre commune et avons pu suivre l'évolution d'une couvée de **5 jeunes chouettes** installées dans le clocher de l'église.





26 avril 2012



22 mai 2012

Envolés depuis plusieurs semaines déjà, ces oiseaux se sont dispersés dans les environs et contribueront à n'en pas douter à l'équilibre de notre environnement.

Rappelons que tout un chacun peut agir pour sa protection sous la forme d'actions souvent simples à mettre en œuvre :

- Poser des nichoirs ou aménager des bâtiments
- Rouler moins vite la nuit
- Maintenir des prairies naturelles ou jachères
- Conserver des vieux arbres
- Conserver et planter des haies en zone rurale
- Sensibiliser vos proches, vos voisins



04 juin 2012

Pour plus d'informations : **Brigade Verte** (7j/7) **03.89.74.84.04**



La Brigade verte a élu domicile temporairement à l'étage de l'atelier municipal.
En effet, le presbytère doit être libéré afin d'engager les travaux de restauration qui vont débuter prochainement. Le local qui devait les accueillir en rez-de-chaussée de l'ancienne maison Kuentz n'est pas encore tout à fait terminé. Les gardes champêtres, Judith Saïdani, Hervé Beck, Alexandre Bohler et Denis Wisselmann ont donc choisi de déplacer leur activité pour ne pas retarder le démarrage du chantier « nouvelle mairie ».

Vous pouvez les joindre au numéro de téléphone suivant au 03 89 89 38 01. En cas d'absence, vous joindrez le PC de Soultz au 03 89 74 84 04 . Mail : walheim@brigade-verte.fr.

Qu'est-ce que le Droit de Préemption ?

Présentation

Le **droit de préemption** ou **droit de préférence** est le droit d'acquérir un bien par priorité à toute autre personne, lorsque ce bien est sur le point d'être vendu.
Ce droit peut être accordé par la loi ou par un contrat à certaines personnes privées (locataire, indivisaire) ou publiques (collectivités territoriales, mairie).
Il ne doit pas être confondu avec une expropriation car le propriétaire prend l'initiative de vendre et n'est pas dépossédé de son bien d'autorité.

Fonctionnement

Lorsqu'un tel droit existe, le propriétaire doit **notifier son projet de vente** au titulaire de droit de préemption préalablement à la vente. Le titulaire dispose alors d'un **délai d'un à deux mois** pour faire connaître sa réponse.
Si la personne décide de préempter (c'est-à-dire se substituer à l'acheteur), elle le fait aux conditions financières demandées par le vendeur.
Certains droits de préemption publics permettent toutefois d'offrir un prix inférieur à celui demandé par le vendeur. En cas de désaccord persistant, le prix est fixé par le juge de l'expropriation.

Les droits de préemption publics

En France, une commune ou un établissement public de coopération intercommunale peut instaurer sur son territoire un **droit de préemption urbain ou DPU** quand la commune se dote d'un PLU (plan local d'urbanisme) ou d'une carte communale.
DPU « simple » permet à la commune d'être prioritaire sur l'achat d'un bien mis en vente.
Un DPU « renforcé » s'applique également à des biens qui en sont normalement exclus, par exemple aux ventes de lots de **Copropriété** et aux immeubles construits il y a moins de dix ans.
Ce droit ne peut être appliqué que si la commune a un véritable projet d'intérêt général, (rénovation de quartiers, construction de logements sociaux aidés ou d'équipements collectifs).
Les communes peuvent également préempter des baux commerciaux.
Le **Département** dispose aussi de ce droit sur les **espaces naturels sensibles** en vue d'assurer leur protection



Ecole : la rentrée en images





Ce matin, c'est la rentrée. Oubliées les vacances. Il est temps de retrouver les maîtres et maîtresses et surtout les petits copains. Quelques larmes vite essuyées pour les plus jeunes après le départ de maman et les enfants sont vite dans l'ambiance.

Pour les plus âgés, on se met au travail : peinture et lecture d'album à l'école maternelle , on sort les cahiers et les ardoises à la « grande école ». Mais tous se retrouveront avec le même plaisir dans la cour de l'école !









Ecole maternelle



Ce matin, les enfants vont découvrir les impressions avec la peinture à la pomme de terre. Déroutant pour quelques uns qui sont stupéfaits de constater que ce légume ne sert pas uniquement à faire de la soupe! Le temps de barbouiller de gouache le tubercule coupé en deux et de l'appliquer sur une feuille de papier, ce sont de jolies fleurs colorées qui vont naître sous les doigts des tout petits.





A l'école maternelle, la période d'accueil, le matin entre 8 h 30 et 9 h, offre aux enfants la possibilité d'arriver calmement en classe. Un transition que l'enseignante Béatrice Sondenecker met à profit pour proposer aux enfants des jeux éducatifs, jeux de construction, d'assemblage, puzzle ou jeux de reconnaissance visuelle. C'est aussi le moment privilégié pour faire des activités de groupe.

Puis viendra le moment du goûter et celui attendu de la récréation où les petites jambes pourront enfin se dégourdir!

Après le retour en classe, place au graphisme, les exercices préalables à l'écriture ou aux histoires lues par la maîtresse ou encore aux comptines que ces petits bout'chous seront contents de chanter à leurs parents.





Du jardin à la forêt.

Première visite au jardin...





Les légumes et tubercules plantés l'année dernière ont bien poussé ! Le chou fleur est devenu magnifique, d'un blanc immaculé, les pommes de terre et les échalotes sont sorties de terre. Les potimarrons se sont étalés même en dehors des carrés. Seuls les choux rouges ont été abimés par les limaces ou le mauvais temps.
Les légumes ont été récoltés par la classe des petits-moyens, et ont été préparés par les deux classes de maternelle pour deux soupes, une soupe de potimarron, et une soupe de chou fleur.
Cette année, les fleurs remplaceront les légumes....nos observations et manipulations s'orienteront dès cet automne vers **la forêt, les arbres et le bois.**

Qu'est ce qu'une forêt ? Qu'est ce qu'on y trouve ?



« J'habite près de la forêt » *Mathéo Gr. , Lou*

« Une forêt, c'est où y a plein d'arbres » *Tom*

« Une forêt, c'est où y a des animaux » *Lou*

« Une forêt, c'est où y a plein d'oiseaux » *Esteban*

« Y a les feuilles qui tombent dans la forêt » *Kenny*

« Dans la forêt, y a des sapins » *Louis*

« Dans la forêt, la nuit, y a des chouettes » *Luna*

« Des messieurs coupent des arbres dans la forêt » *Mathéo B.*

« Il y a des arbres, des sapins et des lapins » *Guillaume*

« On trouve des renards » *Mattéo G.*

« On trouve des champignons » *Esteban*

« On trouve des ours » *Nomena*

« J'avais trouvé un écureuil » *Lou-Anne*

Que peut-on faire avec du bois ?

« Du feu, des cabanes, des planches, des maisons, des jouets, des meubles, des objets, du carton, du papier, des sabots . » *tous*

La kermesse 2012





Sous la direction de leurs enseignantes, les élèves du RPI de Walheim-Tagolsheim ont offert un spectacle sur le thème du jardin et de la protection de la nature aux nombreux parents et amis venus les encourager et les applaudir, lors de leur kermesse de fin d'année. Danses, chants, improvisations et petits dialogues animaliers ont contribué au succès de cette fête. Les masques et les décors confectionnés par les enfants ont accompagné agréablement les différentes saynètes. Un repas partagé aux abords de la salle polyvalente de Walheim et les jeux traditionnels ont conclu cette journée placée sous le signe de l'été et de la bonne humeur.



Un illustrateur à l'école



Les enfants du RPI ont reçu la visite d'un écrivain et illustrateur d'albums destinés à la jeunesse. Frédéric Stehr est venu présenter ses ouvrages et notamment les aventures du petit ours « Calinours » que les enfants connaissent bien.
Après une série de questions pertinentes, portant sur l'écriture et les techniques de dessin, les jeunes élèves ont pu se rendre compte de la complexité et de la richesse de la conception d'une illustration.
Frédéric Stehr leur a proposé de réaliser en « live » un dessin mettant en scène une aventure de « Calinours ». Trouver l'idée et la transcrire sur une feuille de papier n'est pas des plus simples et les enfants ont pu le réaliser au terme d'une matinée bien studieuse.





Ecole élémentaire

L'orgue

Le jeudi 21 juin 2012, nous étions à l'église pour voir l'orgue et pour l'écouter. C'est Madame Gutzwiller, l'organiste, qui nous a montré l'orgue et qui nous a expliqué.
L'orgue est tellement grand qu'on dirait une armoire. Il y a des grands tuyaux d'orgue : on dirait des flûtes.
L'orgue est un instrument à vent. Il fonctionne avec des tuyaux qui émettent des sons différents : les plus grand sonnent plus grave et les petits sonnent plus aigu. L'air passe dans les tuyaux. À l'orgue, il y a deux claviers pour les mains et le pédalier pour les pieds. L'endroit où sont placés les claviers s'appelle le buffet.
Madame Gutzwiller nous a montré des manettes avec des étiquettes pour choisir la musique. Elle les tirait et après elle les poussait. On voyait des petites cordes qui actionnent le système.
Madame Gutzwiller a joué trois musiques. Après, Elise a joué. Quand je touchais le sol, ça vibrait. Je trouve que le son qui sort de l'orgue, est magnifique. Le CE2/CM1





La promenade en forêt
Lundi 8 octobre 2012, nous avons été dans la forêt de Walheim avec le garde forestier.
Nous avons appris le nom des arbres comme le hêtre, le chêne, le frêne, l'épicéa, le pin noir d'Autriche et aussi le mélèze. Nous avons ramassé des feuilles et des fruits. Le garde forestier nous a expliqué qu'il y a deux sortes d'arbres : les conifères comme le sapin et les feuillus comme le hêtre. Il nous a montré une vesse-de-loup : quand on appuie dessus avec un bâton, ses graines sortent ; ça fait comme de la fumée. Nous avons aimé la balsamine parce que son fruit éclate quand on le touche. Nous avons vu des champignons, mais pas de fleurs. Nous n'avons pas vu d'animaux parce que nous avons fait trop de bruit.
La promenade était bien. Le CE2/CM1

Fête de Noël à l'école









Le temps de l'Avent s'est ouvert pour les classes réunies du RPI de Walheim -Tagolsheim sur une fête bien conviviale. Préparée pour la partie spectacle par les enseignants, et pour la partie animation et restauration par les parents d'élèves, la soirée a réuni petits et grands autour de chants de Noël, de soupe bien chaudes et de vin chaud. De belles couronnes préparées par les parents ont permis de collecter quelques fonds pour la coopérative scolaire, tandis qu'un petit concert des « Burgdeifala » réjouissait les jeunes élèves. Un petit lutin, bien informé, est venu rendre une visite imprévue aux enfants, annonçant l'arrivée prochaine de papa Noël.



Spectacle musical avec les enfants du centre périscolaire « Les Tilleuls ». Avec Rita, comme chef de chorégraphie, les enfants ont présenté différentes danses allant du flamenco aux danses sur le thème de la corde à sauter. Marie l'Antillaise les a également initiés au djembé et leur a fait découvrir des rythmes particulièrement entraînants. Dans leurs costumes chatoyants les enfants ont ainsi évolué pour le plus grand plaisir de leurs parents.





En cette fin d'année encadrés par Rita et son équipe, les enfants du centre périscolaire ont participé à la mise en place, dans le village, d'un nouveau décor, magnifique, tout en blanc et or agrémenté de petites figurines qu'ils ont eux-mêmes dessinés. L'équipe d'animation et plusieurs parents bénévoles, avec l'aide précieuse de Gilbert, agent communal, se sont eux aussi fortement investis pour composer sur la place de la mairie et sur les ponts du village une atmosphère féérique. Jardinières aux couleurs de Noël aux fenêtres de la mairie, branchages de sapin sur les rambardes des ponts , guirlandes lumineuses, le village a pris un air de fête que viennent accentuer les premiers flocons de l'hiver.







Etat civil 2012

Arrêté au 3011/2012

Nos jubilaires

Notre doyenne d'âge

HEBINGER Louise veuve Pflieger

née le 2/01/1915

Notre doyen d'âge

RICHERT Georges 88 ans

né le 25 avril 1924

Ils nous ont quittés

ZULIANI Amélie veuve GENESIN
décédée le 2 janvier 2012 à Mulhouse

GEISS Pierre Paul
décédé le 6 janvier 2012 à Mulhouse

ZAESSINGER Marie Catherine veuve GOERIG
décédée le 8 mars 2012 à Altkirch

SONDENECKER Jean Louis
décédé le 15 mars 2012 à Mulhouse

CHIANDET Guido Antonio
décédé le 2 avril 2012 à Mulhouse

FREY Marie-Thérèse veuve HABERMACHER
décédée le 16 avril 2012 à Mulhouse

KEMPF Jeanne Irène épouse PFLIEGER
décédée le 19 avril 2012 à Dannemarie

BERNABE Ginès
décédé le 22 avril 2012 à Mulhouse

ZAESSINGER Marie
décédée le 4 août 2012 à Altkirch

PFLIEGER Marguerite Sophie veuve BROBECK
décédée le 20 août 2012 à Bellemagny

BALDECK Pierre Léonard
décédé le 24 octobre 2012 à Mulhouse

GOERIG Roger Joseph
décédé le 15 novembre 2012 à Altkirch

PFLIEGER Paul Pierre
décédé le 25 novembre 2012 Dannemarie

DALLUNG Irma Alice veuve PFLIEGER
décédée le 25 novembre 2012 à Mulhouse

Ils sont nés

KNOPF Ethan Luc
né le 13 décembre 2011 à Mulhouse

NURDIN Ariane
née le 20 janvier 2012 à Lörrach (Allemagne)

BAUJON Anaëlle Marie
née le 26 juin 2012 à Mulhouse

KOLB Anna
née le 20 juillet 2012 à Mulhouse

SAMY Mathias Jacques Charles
né le 6 août 2012 à Mulhouse

HUBER Eliot Roland Maurice
né le 4 octobre 2012 à Mulhouse

HELL Athénaïs Béatrice Danièle
née le 4 novembre 2012 à Altkirch

BETTEVY Gauthier
né le 12 novembre 2012 à Altkirch

POCOCK Tom Edward
né le 17 novembre 2012 à Mulhouse

ROUSSEAU Arthur Alexandre Gérard
né le 19 novembre 2012 à Altkirch

ROEHRIG Lisa
née le 29 novembre 2012 à Altkirch (Haut-

Ils se sont mariés

BELLITTO Marc Louis et
MANCASSOLA Gabrielle Doris
mariés le 1er juin 2012 à Walheim

Noces d'or

WIRTH Joseph-HAENNIG Denise
mariés le 4 mai 1962

FREY Edmond-BRISINGER Marie Rose
mariés le 25 mai 1962

MISLIN Pierre-MULLER Marie Antoinette
mariés le 10 août 1962

Marie-Rose BOEGLEN, notre ancien agent communal est décédée au début de l'année 2012. Nous regrettons son sourire et sa bonne humeur



Budget 2012

Une politique d'investissement dynamique et une maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Compte administratif 2011

		Variation (%) exercice 2010
Recettes de fonctionnement	663 313.75 €	+3.95%
Dépenses de fonctionnement	475 109.88 €	- 4.93%
Excédent de fonctionnement 188 203.87 €		
Recettes d'investissement	601 522.60 €	+5.66%
Dépenses d'investissement	489 891.81 €	+194.23%
Excédent d'investissement 111 630.79 €		
soit un excédent global de clôture de 299 834.66 €.		**-44.58%**

Pour l'exercice 2012, le budget communal, adopté par le Conseil Municipal au mois de mars dernier, marque une nouvelle fois la volonté de la municipalité de conduire une politique d'investissement dynamique tout en maîtrisant les dépenses de fonctionnement.

Malgré un contexte économique et financier difficile, que connaissent aujourd'hui les collectivités territoriales, avec tout particulièrement une stagnation des dotations de l'Etat, votre équipe municipale a fait le choix de ne pas augmenter les taux des impôts communaux comme elle s'y était engagée clairement dans son programme municipal.

Siges

La gestion matérielle et financière du RPI de Walheim Tagolsheim.

Les écoles de Walheim et de Tagolsheim sont regroupées depuis quelques années en RPI. Pour administrer financièrement cette structure le SIGES (syndicat intercommunal de gestion scolaire) présidé par Nadine Leber s'implique très fortement dans la scolarité des enfants. Sur le plan du fonctionnement, il prend en charge des dépenses telles l'énergie, l'entretien, les salaires des personnels intercommunaux. Ce syndicat alloue également une somme de 53€ par enfant à la coopérative scolaire pour acheter les fournitures nécessaires.



Des fruits dans nos jardins CCSI

Dans le cadre du Gerplan, la communauté de communes du secteur d'Illfurth, en partenariat avec « Le Point Vert » à Hochstatt et le Conseil Général du Haut Rhin a proposé aux habitants d'acquérir des arbres et arbustes fruitiers à des prix avantageux.
Arbres fruitiers haute ou demi tige, arbustes à petits fruits viendront dès, la saison prochaine, enrichir les vergers et les jardins avec des variétés traditionnelles adaptées à notre région.
Les habitants ont ainsi été incités à repeupler les anciens vergers délaissés ou à créer des haies fruitières qui remplacent agréablement les murs verts de conifères, participent également à la sauvegarde de la petite faune et associent agrément et production de fruits.







Le compostage CCSI





À Walheim, la formation compost assurée par Eric Ausilio de la maison de la nature d'Altenach a rassemblé une vingtaine de personnes intéressées par une meilleure gestion des déchets.
Eric Ausilio a présenté les familles de déchets : déchets verts (tontes de gazon, épluchures de légumes), les déchets bruns (branchages, feuilles mortes), divers (coquilles d'œufs, marc de café, plumes), et indiqué ceux à éviter (viandes, poissons mais aussi feuilles de noyer et de rhubarbe ainsi que les herbes montées en graines).
L'emplacement du composteur dans le jardin, son humidité, comment amorcer un nouveau compost, de multiples questions qui ont trouvé des réponses appropriées et qui permettront aux habitants de la Comcom d'Illfurth de mettre en œuvre dans leur jardin le composteur commandé et livré à cette occasion.

Quel fonctionnement à partir du 1er janvier 2013

La CCSI a choisi de mettre en place, à compter du 1er janvier 2013, une redevance incitative pour la facturation des coûts de collecte et de traitement des déchets.
Des conteneurs pour les bio-déchets ont été distribués dans tous les foyers. Les 6 et 11 décembre, les sacs adaptés ont été proposés à l'achat en mairie.
Dés le 1er janvier 2013, le passage à la redevance incitative et la mise en place de la collecte des bio-déchets sera effective
Dés le 1er juillet 2013, la facturation de la déchetterie sera établie en fonction du nombre de passages: **2,15 € par passage**

Les recyclables

quoi : papiers, emballages plastiques, boîtes métalliques alimentaires, aérosols
quand : en porte-à-porte 1 semaine sur 2
comment : en sacs transparents fournis par la CCSI (gratuits).

Les déchets biodégradables

quoi : déchets et papiers souillés alimentaires, feuilles, coquilles etc
quand : en porte-à-porte toutes les semaines
comment : dans des conteneurs de 80 litres sur roulettes qui seront fournis avec des bio-seaux et des sacs (déjà payés sur la part fixe) biodégradables.

Le verre

comment : en apport volontaire dans les points de collecte actuels. (salle polyvalente, parking de la gare)

Les ordures ménagères

quoi : tout ce qui n'est pas bio déchets ou r e c y c l a b l e
quand : en porte-à-porte, 1 semaine sur 2
comment : en sacs de 30 litres fournis par la CCSI facturés en fonction des besoins.

Quels sont les tarifs?

Votre facture sera composée:

d'une part fixe de 140 € pour 2013

Elle finance les frais fixes de collecte des déchets, les frais de gestion, les frais de fonctionnement de la déchetterie du 1er janvier au 30 juin 2013 et les frais fixes de la déchetterie du 1er juillet au 31 décembre 2013. Le montant sera revu chaque année en fonction de l'évolution des frais fixes.

d'une part variable calculée en fonction du nombre de sacs d'ordures ménagères choisi lors de la dotation annuelle.

La facturation se fera par trimestre (1ere facture en avril 2013)



Les containers et les sacs de collecte pour les déchets biodégradables ont été fournis par la CCSI

Une dotation gratuite de 20 sacs de 50 l est pré-vue pour les personnes ayant des problèmes d'incontinence. Ces sacs seront remis en toute confidentialité à la mairie .

FOOTBALL CLUB WALHEIM 1920

L'année 2012/2013 un club qui cherche encore ses repères.

ACTIVITE SENIOR

L'équipe I est placée au milieu du classement à la fin des match aller. Nous sommes dans le ventre mou du championnat. Les renforts n'ont pas donné le rendement espéré.
Nous nous sommes séparés de l'entraîneur Hervé Cap en place qui ne faisait plus l'unanimité au sein du comité. Il a été remplacé par deux piliers de l'équipe I (Utzinger Fabrice et Cagnina Jérôme). Les ¾ de l' équipe I sont issus de jeunes de Walheim. Par contre, le plus décevant est de voir ce manque de conviction et d'engagement de certains jeunes. Cela se ressent dans les résultats.
L'équipe II, avec l'arrivée de 9 nouveaux joueurs est plus que décevante, on ne voit pratiquement personne à l' entraînement et ce n'est pas étonnant qu'elle se retrouve en bas du classement. Si les joueurs de l équipe II ne prennent pas leurs responsabilités, alors c'est le comité qui en prendra.

ACTIVITE JEUNES



Les pitchounes et les débutants c'est bien parti.
On les retrouve les samedis sur les plateaux pour pratiquer leur sport favori, et porter les couleurs du club.
Les pitchounes sont dirigés par CHRISTEN MARIE-ANGE et les débutants par CASER FLORIAN.
L'entraînement se passe le mardi en soirée.
Pour les jeunes qui sont nés entre 2004 et 2007 vous pouvez encore rejoindre le club du FC WALHEIM.
TEL. 06 36 35 35 41
L'année prochaine il y aura également une équipe de U11 (jeunes nés de 2002 et 2004) venez nous rejoindre.





MANIFESTATIONS

Journée CARPES FRITES une première et ce fut une belle réussite avec une salle comble.
Cette manifestation sera reconduite dimanche **10 mars 2013** à midi, suivie d'un thé dansant.

Marché aux puces 2012 , malgré le changement de date, la pluie était au rendez vous.
Le prochain marché aux puces ce déroulera le **dimanche 02 juin 2013.**

Le Grempelturnier sur deux jours avec 40 équipes engagées. Samedi soir, exceptionnelle et super ambiance, malheureusement, dimanche, la pluie est venue gâcher la fête. Le prochain **G**rempelturnier aura lieu **le 29/30 Juin 2013**.

MOT DU PRESIDENT

Rien n'est jamais acquis, la persévérance est le fruit des résultats.

VIVE LE SPORT, VIVE LE FC WALHEIM

Donneurs de Sang bénévoles



Je donne… tu donnes… nous donnons…

Donner, un des mots les plus riches de la langue française !

Impossible d'aborder toutes les utilisations, toutes les interprétations de ce verbe : ce qui nous vient en premier à l'esprit, un acte généreux : *donner l'aumône, donner sa chemise et bien sûr, donner son sang,* mais aussi le contraire : *donner des coups, donner la mort.*
C'est dans le domaine de la vie courante qu'on rencontre le plus d'expressions : *donner la main, donner le sein, donner la parole, donner le bonjour, donner du plaisir, donner l'autorisation, donner l'exemple, donner son avis, donner le change*, dans les formulations populaires : *donner du fil à retordre, ne pas savoir où donner de la tête, se donner à fond, donner du temps au temps, donner signe de vie…!*
il peut s'adresser à soi-même : *se donner du courage, se donner la peine…*

Il n'est pas interdit de continuer le jeu et de se donner la peine de rechercher des exemples originaux, de **donner** son avis et de se **donner** du bon temps tout en **donnant** à penser que se **donner** autant de mal et même s'en **donner** à cœur joie est peut être inutile.
Mais **donner** un peu de son propre sang c'est le devoir que chacun doit se **donner** !

Pourquoi "donneur de sang" ?

Le verbe "donner" est un transfert volontaire à un tiers de ce qui appartient au donneur. C'est matériellement ce qui se passait au temps du "bras à bras" où le donneur transmettait directement son sang au malade allongé à côté de lui.
Actuellement, ce n'est plus le donneur qui accomplit lui-même l'action : son sang est prélevé par une tierce personne, il est analysé, stocké, et ce sont d'autres personnes qui jugent de son utilisation. Cela ne dévalorise pas la démarche de celui qui offre, bien au contraire, son geste est totalement altruiste et désintéressé puisqu'il ne connaîtra même pas la reconnaissance du receveur. Il est "donneur" au sens noble du terme.

L'assemblée générale aura été l'occasion de remettre des médailles :

Bronze 3e niveau : 25 dons hommes et femmes : Mme Marie-Pierre LEFEBVRE, Mme KENTZINGER Chantal, M. Yannick KLINGER, Monsieur Thierry ZIMMERMAN

Bronze 2e niveau : 10 dons hommes et femmes : Mlle Corinne ALTOE, Mme Stéphanie BRENGARTH, M. Marcel BRUXELLE-FEYLER, Mme Laurence COIGNARD, M. Pierre DAULL, M. Dominique HILLENBRAND, M. Marc KENTZINGER, Mme Rita KLINGER, M. Denis REIBEL, Mme Lucie SEILER

Bronze 1er niveau : 3e don pour les femmes, 5e don pour les hommes : M. Francky ALTOE, Mlle Margot ALTOE, M. Bernard ALVEZ DA CRUZ, M. Benjamin BETTEVY, M. Jean-Michel BRODBECK, Mlle Océane CLEMENT, M. Gregory DE SOUSA, Mme Catherine FINCK, M. Thierry FINCK, M. Michael GASSER, Mlle Manon GOERIG, Mlle Marjorie GOERIG, Mlle Doreen GUISSE, Mme Cathy LEDRAPIER, Mme Sylvie PERIGNON, M. Pierre SEILER, Mme Aude SPRINGINSFELD, M. Eric STOLTZ, Mme Véronique STOLTZ

Nos prochaines collectes :

Le jeudi 28 février 2013
Le jeudi 4 juillet 2013
Le jeudi 21 novembre 2013

toujours de 16h30 à 19h30 à
la salle polyvalente de Walheim.

Bonnes fêtes et bonne année 2013 !



Club de l'Amitié

Les activités au cours de l'année

Après-midi récréatifs tous les mois
Repas au mois de juin

Une fête de Noël avec repas 2ème dimanche du mois de décembre Pour financer nos activités , le Club de l'Amitié bénéficie de subventions de la Commune et de la CCM que nous remercions et des cotisations des membres .

Venez nous rejoindre pour pérenniser le club âgé et pour permettre aux personnes du 3ème âge de WALHEIM de continuer de se rassembler en toute amitié

Dates retenues pour 2013

10 Janvier , 7 Février , 7 Mars , 11Avril , 16 Mai
ainsi que la journée du 06 Juin
Reprise en octobre

Club de l'amitié
1 rue de la Forêt Tel : 06 19 17 65 03 Le Président : Bernard WITTMANN
Le Vice-président : François TONIOLO
La Secrétaire :
Le Trésorier : Gabriel ZURBACH



Association Melting'Potes

Le Président de
L'association Melting'Potes remercie :
- Le comité pour son engagement ,
- Les Walheimois pour leur fidélité ,

- Mme et M HUGELE pour leur confiance,
-Tous les membres,
-Le Credit Mutuel ainsi que les associations qui nous aident tout au long de l'année.

Si il y a de la vie, c'est grâce à vous !!



<u>En 2013, ça va continuer</u> :
- 9 ème Repas champêtre dit « Fête de l'amitié »
- 3 ème Soirée Ch'ti

Union Nationale des Combattants

Président : René GOERIG –4 rue de Mignovillard – 68130 WALHEIM 03.89.40.15.00



Excursion du 8 septembre 2012

Manifestations prévues en 2013

Dimanche 3 mars	10h00 12h00	Assemblée Générale à la Salle Polyvalente Repas servi à la Salle
Mercredi 8 mai	 Matin 11 h 30	Victoire 1945 Grand Messe pour nos camarades morts au champ d'honneur et pour la Paix dans le monde Cérémonie devant le Monument aux Morts Départ en bus pour déjeuner au restaurant
Courant septembre		Excursion annuelle de notre section
Lundi 11 novembre	matin	Grand Messe Cérémonie devant le Monument aux Morts
Dimanche 1 décembre	Matin 12 h 30	Commémoration de la fin de la Guerre d'Algérie et des Combats au Maroc et en Tunisie Grand Messe pour nos camarades tombés en Afrique du Nord, puis cérémonie devant le monument aux morts Fête de Noël de notre section à la Salle Polyvalente

Départ matinal de Walheim en autocar, en direction de Colmar, puis continuation vers le Col du Bonhomme. Visite de la confiserie des Hautes-Vosges, à Plainfaing. Les participants ont pu suivre la fabrication des véritables « Bonbons des Vosges » et apprécier les parfums et saveurs des sucreries d'autrefois, cuits à feu nu dans les chaudrons en cuivre. Poursuite ensuite vers Gérardmer, où fut servi un repas convivial au restaurant « Grand Hôtel ». A l'issue du déjeuner, promenade commentée en bateau sur le lac de Gérardmer. Après cette agréable escapade dans les Vosges, retour à Walheim.



Cérémonie du 2 décembre 2012

Pêche AAPP– Walheim



Les pêcheurs ont comme chaque année nettoyé les berges de l'Ill . Trop de déchets sont encore charriés par la rivière et viennent s'échouer lamentablement sur les rives après chaque crue. Ces passionnés de la nature interviennent en toute discrétion et contri-buent ainsi à rendre notre environnement plus agréable.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES
Présidente : Madame Frédérique GOEPFERT
18 rue de Wittersdorf – 68130 WALHEIM
Tél. : 03 89 40 22 21

Collectes
jeudi 28 février , jeudi 4 juillet , jeudi 21 novembre 2013 de 16h30 à 19h30 à la salle polyvalente de Walheim

CLUB DE L'AMITIE
Président : Bernard WITTMANN
1 rue de la Forêt-68130 WALHEIM
Tel : 06 19 17 65 03

Réunions
10 Janvier , 7 Février , 7 Mars , 11Avril , 16 Mai
ainsi que la journée du 06 Juin
Reprise en octobre

ASSOCIATION « MELTING' POTES »
Président : Monsieur Jean-Mathieu HIS
8 rue du Stade – 68130 WALHEIM
Tél. : 03 89 40 62 59

Principales manifestations :

9ème Repas champêtre « Fête de l'amitié »
3 ème Soirée Ch'ti

FOOTBALL-CLUB
Président : Monsieur Vincent CAGNINA
rue de Mignovillard– 68130 WALHEIM
Tél. : 06 50 36 96 65

Principales manifestations :

Repas carpes le 10 mars
Marché aux puces le 2 juin
Grimpelturnier 29/30 juin

« SAINT-BLAISE » et
CHORALE STE-CECILE
Président : Monsieur Robert SELLET
4 rue du Stade – 68130 WALHEIM
Tél. : 03 89 40 04 22

La chorale rehausse par sa présence chaque office dans notre église .

UNION NATIONALE COMBATTANTS
Président : Monsieur René GOERIG
4 rue de Mignovillard – 68130 WALHEIM
Tél. : 03 89 40 15 00

3 mars : Assemblée générale, 8 mai : Messe, cérémonie au monument aux morts, déjeuner, septembre : excursion, 11 novembre : Messe, cérémonie au monument aux morts, 1 décembre : Messe, cérémonie au monument aux morts, fête de Noël

CONSEIL DE FABRIQUE
Présidente : Madame Christiane Lindecker
5 rue de la Forêt-68130 WALHEIM
Tél. : 03 89 08 86 12

Une mission : celle de gérer les biens et finances de la paroisse en vue d'assurer le bon exercice du culte sur le plan matériel
Repas paroissial : 17 février

A.A.P.P.M.A.
Président : Monsieur Jacques ORY
34 rue du Stade – 68130 WALHEIM
Tél. : 03 89 40 24 61

La pêche et la sauvegarde de la rivière, un enjeu environnemental qui s'impose à nous.

Faire du volley à Brunstatt

Vous avez plus de 16 ans, vous êtes dynamique et sportif, vous avez envie de partager une activité avec d'autres dans la bonne humeur.
Venez nous rejoindre le lundi de 20h15 à 22h dans la salle omnisports de Brunstatt.
La cotisation est de 35€ par an. (18 € pour les étudiants et les chomeurs)
Pour de plus amples renseignements contacter Christophe Papirer au 06 64 89 86 18

BREVES

Propreté

Il est rappelé que le déneigement et le balayage des trottoirs incombe aux riverains.
Merci de veiller à la propreté des caniveaux de ramasser les déjections de vos animaux domestiques.

Dégradations

Les flèches sur les îlots sont régulièrement endommagées. La commune envisage de placer des bacs à fleurs qui dissuaderont les plus téméraires de casser ces équipements nécessaires à la sécurité de tous. Ces bacs apporteront en outre un aspect plus esthétique et plus chaleureux aux entrée du village. Les espaces verts sont eux aussi souvent victimes de passages de véhicules qui creusent des ornières et déprécient le travail réalisé par la commune ou les particuliers.

Bruit

La municipalité rappelle régulièrement les consignes relatives à l'usage des appareils bruyants
semaine de 8 h à 20 h samedi 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Dimanche et fêtes non autorisé.

Sécurité enfants

Les parents sont appelés à faire preuve de vigilance.
Les enfants ne prennent pas toujours la mesure des risques encourus en jouant dans la rue ou sur les voies ferrées.
L'accès des cours d'école et du centre périscolaire est interdit en dehors des horaires de classe.

Agenda du Conseil Municipal - Réunions depuis mars 2008

41 fois en Conseil Municipal, 62 fois en réunion de commission, 20 fois en divers



1 300 m² dédiés aux machines agricoles et espaces verts John Deere et aux matériels de travail du sol Lemken : la société Haag Agri Sud, succursale du Groupe J.P. Haag de Volgelsheim, a quitté Altkirch pour s'implanter en lieu et place d'Arbonia, Grand-rue à Walheim.
Contact : 03 89 08 34 65 site internet : www.jphaag.fr



Apalib

APALIB (association membre du réseau APA) a mis en place plus de 400 clubs d'animation dans tout le département, à destination des plus de 55 ans.
Il s'agit de permettre la création ou le maintien des liens sociaux, de favoriser l'épanouissement individuel et de contribuer à la prévention des risques liés au vieillissement. Les clubs Apalib sont axés sur le bien être et permettent à chacun quel que soit son âge, son lieu d'habitation et son niveau de revenus d'accéder à des animations variées.
Plus de renseignements auprès de Anaïs Bingler au 03 89 32 93 07 ou sur le site internet : www.animations.apalib.fr